



Élections TPE : la campagne est prolongée d'un mois

Éditorial

par Jean-Claude Mailly

La position commune CGT/CFDT/Medef/CGPME de 2008 sur la représentativité, qui a ensuite donné lieu à une loi, n'en finit pas de compliquer la vie!

Conçue, rappelons-le, pour modifier le paysage syndical, elle l'a encore, de fait, compliqué.

C'est le cas quand, parfois, le gouvernement invite à certaines réunions des organisations pourtant non représentatives nationalement.

C'est aussi le cas, actuellement, avec les élections TPE quand des organisations régionales peuvent, a priori, se présenter nationalement.

Le calendrier arrêté n'ayant pas anticipé les délais nécessaires en cas de pourvoi juridique, un tel pourvoi bouscule dès lors ce calendrier. À l'instar d'autres organisations, Force Ouvrière a pris la décision de ne pas se pourvoir en cassation sur la question du Syndicat des travailleurs corses, pour ne pas chambouler le calendrier électoral.

Cela ne signifie pas, pour autant, que le problème est réglé, nous devons revoir la question générale des critères syndicaux afin, demain, de ne pas permettre tout et n'importe

quoi. Nous l'avons dit au ministère du Travail. Un pourvoi ayant été déposé par une organisation, le calendrier est donc modifié : les élections dans les TPE auront donc lieu du 30 décembre 2016 au 13 janvier 2017 (20 janvier pour les votes par correspondance outre-mer).

Nous espérons – ce qui n'est pas évident – que cela n'aura pas pour conséquence moins de votants, tout en actant avec regret ce nouveau calendrier.

La campagne est donc, dans les faits, prolongée d'un mois. Nous devons la mettre à profit pour accroître notre information, nos contacts et nos visites.

La confédération prendra en compte ce changement pour le matériel de propagande. Il importe, en effet, que les 4,6 millions de salariés des TPE soient respectés et puissent s'exprimer. Et quoi de mieux que de voter pour un syndicat libre, indépendant, pragmatique et exigeant dans son réformisme comme Force Ouvrière!

JEAN-CLAUDE MAILLY,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
@jcmailly sur Twitter